

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame BRABANT Joselyne, Maire de DARGNIES, en suite de convocations en date du 07 SEPTEMBRE 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS : MMES BRABANT Joselyne – PARMENTIER Claudine – VILPOIX Béatrice – COURQUIN Christine – HANOT Laëtitia – ANDREONI Sophie – MRS LOISEAU Dominique – RICHARD François – OZENNE Benoît – SEVELIN Emilien – BONNEL Ludovic – MERESSE Marc – LAROBÉ Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme BIEGANSKI Virginie qui donne procuration de vote à Mr RICHARD François.

ABSENTE : Mme BOUDIN Sylvie

Madame le Maire propose au Conseil municipal de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout de deux points supplémentaires :
 - Adoption du règlement du service Cantine/Garderie
 - Approbation du rapport de la CLECT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour.

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame COURQUIN Christine est nommée Secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2018

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

REGLEMENT DU SERVICE CANTINE/GARDERIE

Madame le Maire donne lecture du règlement intérieur du service Cantine/Garderie et le soumet à l'approbation du Conseil municipal.

Monsieur MERESSE demande que le nom du Fournisseur des repas y soit inscrit. Madame COURQUIN précise que la liste des enfants présentant des allergies doit être affichée à la cantine, Madame le Maire lui répond qu'il n'y en aucun pour l'instant, mais que ce point sera également inscrit au règlement.

Ces deux remarques étant ajoutées au document, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement du service Cantine/Garderie.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'octroyer les subventions communales suivantes :

- Association du Vimeu de Chépy.....50 €
- Association des Sapeurs-Pompiers de Bouvaincourt-sur-Bresle 120 €

ARRET PROJET PLU :

Madame le Maire rappelle le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes des Villes Sœurs qui a donc repris la procédure en cours pour la Commune de Dargnies.

Considérant que l'avancement du projet lui permet d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal demande à la Communauté de Communes des Villes Sœurs :

- De tirer le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de PLU de Dargnies
- De soumettre pour avis le projet de PLU à l'ensemble des personnes publiques associées
- De soumettre le projet à l'enquête publique

ADHESION A L'ENTENTE INFORMATIQUE

Madame le Maire expose à l'Assemblée la proposition d'adhésion de la Communauté de Communes des Villes Sœurs à une entente informatique. Il s'agit d'une entente à effet d'entreprendre l'élaboration de la feuille de route numérique du territoire et son suivi, ainsi que la mise en place d'un service informatique partiellement mutualisé. Elle précise également que la Communauté de Communes accompagnera les Collectivités adhérentes dans le cadre des obligations découlant du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et sa mise en place.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- DECIDE d'adhérer à l'Entente Informatique avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs ;
- ACCEPTE la participation à l'entente, à savoir : 1,50 euros par Habitant et par an ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention relative à cette entente.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Madame le Maire donne la parole à Monsieur OZENNE Benoît, Représentant de la Commune au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) afin qu'il expose à l'Assemblée le rapport de cette Commission réunie le 07 septembre dernier.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées, Le Conseil Municipal décide :

- De valider le rapport de la CLECT
- De charger Madame le Maire de transmettre copie de la présente délibération à la Communauté de Communes des Villes Sœurs

- D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte ou entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

CONTINUE DE LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de 64 points lumineux dans les secteurs de la Communes suivants :

- Eclairage Public rues Ambroise Croizat, Jules Ferry, de la Liberté, Henri Barbusse, Jean Rostand et de la Chapelle.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 74 675,48 euros.

Si le Conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la Commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

- Montant des travaux pris en charge par la Fédération (20 % du coût HT des travaux, 70 % du coût HT des travaux de rénovation d'armoires de commandes, la TVA, et la maîtrise d'œuvre)..... 35 574,74 €
- Contribution de la Commune.....39 127,74 €

TOTAL TTC 74 675,48 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- D'autoriser le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre,
- D'accepter la contribution financière de la Commune estimée à 39 127,74 €

AFFAIRES DIVERSES

Madame le Maire :

- Communique à l'Assemblée les remerciements de l'Institut pour la Recherche sur le Cancer de Lille pour le versement de la subvention communale 2018
- Donne au Membres du Conseil les dates de la prochaine OPERATION BRIOCHES organisée par l'ADAPEI 80 – Les Papillons Blancs- du lundi 1^{er} octobre au dimanche 7 octobre 2018
- Informe le Conseil du versement d'une subvention d'un montant de 5 772 € attribuée dans le cadre de la répartition des amendes de police pour la mise en place de 5 radars pédagogiques et pose de panneaux de signalisation.

Monsieur RICHARD François informe le Conseil que les travaux au cimetière, à savoir la reprise technique des concessions et le jardin du souvenir doivent commencer la semaine prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LAROBÉ Daniel :

- *demande si la plateforme communale faite pour entreposer divers déchets et gravas est ouverte à tous, Monsieur RICHARD lui répond qu'elle est réservée à l'usage de la Commune.*
- *déplore l'état du terrain à l'entrée du village, rue pierre de Coubertin, et demande qu'un courrier soit fait au Propriétaire.*
- *Demande si des aides, suite à la dissolution du CCAS, sont encore accordées, Madame le Maire lui répond, qu'après examen en Bureau municipal, certains secours sont accordés mais ne sont pas systématiques.*

Madame COURQUIN Christine demande pourquoi le panneau « STOP » rue Pasteur a été retiré de son support et posé au sol, Monsieur RICHARD lui répond qu'étant une route départementale, c'est l'Agence Routière qui devra être questionnée à ce sujet.

La séance est levée à 18 H 55